

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 14 mai 2020**

D08_140520

L'an deux mil vingt, le quatorze mai à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

Point à l'ordre du jour : Désignation d'un élu pour siéger à la Commission d'attribution des marchés

Présidente de séance : Caroline BERTONECHE

Membres présents : Florence CHARBONNIER, Virgile CHASSAGNON, Véronique MOLINARI, Zineb SIMEU-ABAZI, Jean BRETON, Bernard BRUNET, Jennifer BUYCK, Fanny COULOMB, Gwenaël DELAVAL, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Karine HERTZLER, Souad HOUAMA, Cédric LAURENT, Antonin BECKER, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Yasmine TOUHAMI, Noémie DUTILLEUL, Alexis FAYOLLE, Mathis MORIN, Emmy MARC, Loona MOURENAS, Olivier OCCELLO, Hugo PREVOST, Raphaël PUYGRENIER.

Membres représentés : Sophie LAMBERT-LACROIX (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Richard MONVOISIN (procuration à Virginie ZAMPA), Didier PINEL (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Elsa DURIEZ (procuration à Loona MOURENAS), Sacha GOUILLET-VEUX (procuration à Séverin CONSTANT-MARMILLON), Nathan JAEGER (procuration à Noémie DUTILLEUL), Elise PAUCOD (procuration à Alexis FAYOLLE), Marie-Carmen MOLINA (procuration à Cédric LAURENT), Nicolas DOUAY (procuration à Florence CHARBONNIER).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : Caroline BERTONECHE, Présidente du Conseil Académique.

La candidature d'Alexis FAYOLLE pour siéger à la Commission d'attribution des marchés est soumise au vote.

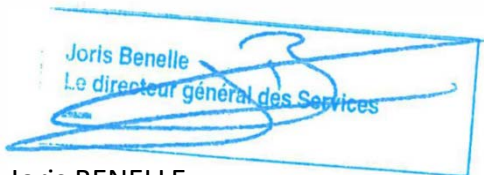
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	29
Membres représentés	9
Nombre de votants	38
Voix favorables	32
Voix défavorables	5
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation d'Alexis FAYOLLE en tant que membre de la Commission d'attribution des marchés.

Fait à St Martin d'Hères, le 26 mai 2020

Le Directeur général des services



Joris Benelle
Le directeur général des Services

Joris BENELLE

Publié le : 19/06/2020

Transmis au Rectorat le : 19/06/2020

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D08_140520**

Commission d'attribution des marchés

Présidence

Le président est élu parmi les élus du conseil d'administration par l'ensemble des membres de la commission.

Composition

La commission d'attribution des marchés (CAM) est composée de cinq membres :

- Trois sont désignés par le CA parmi ses membres
- Deux désignés par le CAC parmi ses membres

Le directeur général des services de l'Université Grenoble Alpes ou son représentant est membre de la commission avec voix consultative.

Attributions

La CAM est saisie obligatoirement pour tous les marchés de fournitures et services dont le montant estimé est d'au moins 1 million d'euros HT et pour toutes les opérations de travaux dont le montant estimé est d'au moins 3 millions d'euros HT et ce en application des délégations de signature en vigueur.

Elle rend compte de ces décisions à la commission permanente dans la séance qui suit.

Mode de fonctionnement

Le président a voix prépondérante en cas de partage égal des voix.

Le président peut inviter des membres à voix consultative à participer à la CAM, il peut s'agir :

- De membres de services techniques amenés à suivre l'exécution du marché
- De personnalités compétentes dans le domaine, objet du marché (maître d'œuvre, mandataire...)